





SOMMAIRE

	LES PROJETS:	PLAN D'ACTIONS SUR LE LONG TERME	04
	Notre mission:	VALORISER LES DÉCHETS	06
	Notre fil rouge :	La sécurité et l'environnement	08
	Notre ambition:	LA PRÉVENTION DES DÉCHETS	10
	Notre communication:	Au plus proche des habitants	12
	Notre centre de tri :	L'ÉQUIPEMENT	14
	Notre centre de tri :	Les filières de recyclage	16
	Nos plateformes de déchets verts :	Un compost de qualité	18
•	Unité de Valorisation Énergétique:	Incinération respectueuse de l'environnement	20
	Unité de Valorisation Énergétique:	PRODUCTION D'ÉNERGIE ET DE MACHEFERS	22
•	Unité de Valorisation Énergétique: Notre Unité de Tri des Encombrants :	PRODUCTION D'ÉNERGIE ET DE MACHEFERS	
•			24
•	Notre Unité de Tri des Encombrants :	LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES	24 26
•	Notre Unité de Tri des Encombrants : Notre service transport :	Les déchets des déchetteries	24 26 28
•	Notre Unité de Tri des Encombrants : Notre service transport : Notre Comité :	LES QUAIS DE TRANSFERT LES REPRÉSENTANT ÉLUS	24262830
•	Notre Unité de Tri des Encombrants : Notre service transport : Notre Comité : Notre organisation :	LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES	2426283032
•	Notre Unité de Tri des Encombrants : Notre service transport : Notre Comité : Notre organisation : Nos finances :	LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES LES QUAIS DE TRANSFERT LES REPRÉSENTANT ÉLUS ORGANIGRAMME DES SERVICES LES RECETTES.	24 26 28 30 32 34



Chère Madame, Cher Monsieur,

L'année 2021 a, de nouveau, été marquée par des périodes de pandémie Covid.

Sans étonnement et comme l'année précédente, cette situation a impacté la consommation et les apports de déchets.

Toutefois, le constat a été inverse à celui de l'année 2020 où nous avions constaté une baisse des tonnages d'ordures ménagères liée aux confinements successifs.

En 2021, tous les tonnages sont en hausse, que ce soit les ordures ménagères, les déchets recyclables et de façon encore plus spectaculaire, les déchets réceptionnés dans les déchetteries.

Les agents du Smédar ont traité et permis la valorisation de tous les apports.

Le nouveau quai de transfert de Rouxmesnil-Bouteilles à ouvert ses portes en juillet et offre des conditions de travail bien plus confortables aux agents du quai et aux agents de communication de proximité qui disposent de locaux adaptés.

Outre la logistique liée à la pandémie, l'accent a été mis, cette année encore, sur le renforcement de la sécurité au sein des unités de travail. Et cela va se poursuivre. Le rôle du Pôle Hygiène-Sécurité-Environnement a été et restera primordial.

L'Unité de Valorisation Energétique a connu la mise en œuvre d'un plan d'entretien d'envergure avec, pour la première fois en 20 ans, l'extraction du rotor de la turbine afin de réaliser son expertise. En outre, la plupart des automates ont été changés.

Ces deux opérations étaient particulièrement délicates et ont été réalisées avec grand professionnalisme par les équipes de la SNVE et les entreprises spécialisées.

Enfin, le Smédar s'est lancé aux côtés de ses adhérents et de Citéo dans un plan de relance du tri sélectif, appelé plan BOOST.

Une année indéniablement riche en réalisations et en adaptations de son personnel face aux situations nouvelles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Stéphane BARRÉ

Président du Smédar

Les projets PLAN D'ACTIONS SUR LE LONG TERME

Acteur incontournable du développement durable du département de la Seine-Maritime, le Smédar mène depuis sa création, une politique volontariste de protection de l'environnement, tout en garantissant la maîtrise des coûts liés à la valorisation des déchets.

Voici les projets sur lesquels les équipes du Smédar sont mobilisées et travaillent en étroite collaboration avec nos adhérents...

LE TRANSPORT FLUVIAL

Le Smédar souhaite profiter de son positionnement en bord de Seine pour développer le fret fluvial. L'objectif est de réduire l'impact environnemental lié au transport routier. D'ores et déjà, la collecte des déchets des bateaux de l'Armada sera reconduite. Le Smédar va rechercher une barge de transport fluvial à propulsion basse empreinte carbone. En outre, une perspective de transport des balles de plastique jusqu'en région parisienne sera mise en oeuvre courant 2023. Enfin, des études sont menées pour envisager la réutilisation de l'appontement dont le Smédar est en partie propriétaire.



LE PLAN BOOST

Dans l'optique de doper plus encore le tri et le recyclage, le Smédar s'est engagé dans un "plan Boost", en collaboration avec Citéo et ses cinq adhérents. Il s'agit de "booster" le tri des déchets recyclables et notamment le plastique. Ce plan porte sur une amélioration des conditions de précollecte et un plan de communication

adapté, défini en concertation avec Citéo et l'ensemble des collectivités adhérentes au Smédar. Dans un premier temps un état des lieux et un diagnostic ont été réalisés durant l'année 2021. Le plan d'actions, quant à lui, est développé sur une période de 9 mois, à compter de septembre 2022.



LA FILIÈRE BIODÉCHETS

À partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets à la source sera une obligation pour tous. De ce fait, des expérimentations de collecte de biodéchets ont démarré début 2022 sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie pour certains professionnels et sur celui de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe pour les écoles de son périmètre depuis septembre 2021. Afin d'accompagner ces démarches et assurer un traitement adapté des biodéchets collectés, le Smédar a conclu un marché avec Veolia (uniquement pour les biodéchets de la Métropole Rouen Normandie dans un premier temps) et a signé une convention avec Terraléo (pour les biodéchets de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe). Les opérations de traitement se dérouleront sur le site de méthanisation de Cléville. Le Smédar accompagnera de la même façon d'autres développements de collecte de biodéchets qui pourront intervenir sur son périmètre, au fur et à mesure de leur déploiement. L'objectif est d'étendre ce mode de traitement à l'ensemble de nos adhérents.





"TERRITOIRE 4R"

Les partenariats du "Territoire 4R" vont se poursuivre. Pour rappel, l'objectif est de faciliter la réduction des déchets, développer le réemploi, le recyclage et la réutilisation. Il s'agit ainsi de favoriser l'économie circulaire et réduire les déchets. Afin de répondre aux enjeux de la loi "AGEC", le Smédar a pour ambition de créer une dynamique collective entre l'ensemble des acteurs de ce domaine et les collectivités adhérentes. Ce projet s'inscrit logiquement dans la suite de la démarche "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" sur laquelle le Smédar s'était engagé précédemment.



Notre mission

VALORISER LES DÉCHETS

Le Smédar, acteur du développement durable depuis plus de 20 ans, traite et recycle les déchets collectés par cinq intercommunalités adhérentes, regroupant 160 communes de la Seine-Maritime.

En 2021

le taux global de valorisation a atteint

94,99%

Le Smédar assure le tri et la valorisation des déchets grâce à ses installations respectueuses des normes environnementales.

Au centre de tri, à l'Unité de Valorisation Énergétique et à l'Unité de Traitement des Encombrants, regroupés sur l'écopôle VESTA situé à Grand-Quevilly, viennent s'ajouter deux plateformes de compostage et six quais de transfert.

Toutes les unités de traitement sont gérées en régie directe, exceptée l'UVE dont l'exploitation est confiée à la SNVE, filiale de Veolia. Le marché court jusqu'à la fin de l'année 2024.

Grâce à ses installations, le Smédar développe trois filières de valorisation que sont le recyclage des papiers et des emballages, le compostage des déchets verts ainsi que la valorisation énergétique des ordures ménagères et des déchets industriels banals.



Valorisation matière : (triées et recyclées) 54 694,03 tonnes (11,4 %) Emballages, papiers, verre, métaux issus de l'incinération,



Valorisation agronomique : 70 450,07 tonnes (14,6 %)



Valorisation énergétique : 331 953 tonnes incinérées (69 %)



Élimination : 24 105,79 (5 %)

En 2021, les équipements du Smédar ont traité 481 202,89 tonnes de déchets. L'enjeu est de limiter l'enfouissement aux seuls déchets qui ne peuvent trouver de débouchés en termes de valorisation. Ainsi, grâce au Smédar, un pourcentage important de déchets a trouvé une seconde vie en matières recyclées, en compost, en mâchefer ou en énergie.

VALENSEINE: UNE SEM POUR OPTIMISER LES APPORTS

Créée en 2004 par le Smédar qui en est l'actionnaire majoritaire, Valenseine est une Société d'Économie Mixte Locale (SEML), adhérente à la fédération des Entreprises Publiques Locales. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 8 493 548 € en 2021.

Par convention avec le Syndicat, cette SEML est chargée de l'optimisation des apports dans les différents équipements du Smédar, notamment celle des déchets incinérables à l'Unité de Valorisation Énergétique. Le Smédar a également confié à Valenseine la commercialisation du compost produit sur ses plateformes de traitement de déchets verts et du mâchefer issu de l'incinération.

L'entreprise est titulaire des marchés publics de traitement des ordures ménagères de l'Agglomération Seine-Eure et du Sygom de l'Eure. Elle gère également les déchets incinérables des services techniques des villes de Rouen, Petit-Couronne et Sotteville-lès-Rouen. En plus de ses activités commerciales, Valenseine peut être missionnée par le Smédar pour la création et l'exploitation d'activités industrielles.

En 2021, les recettes apportées par Valenseine au Smédar se sont élevées à 7 374 929 € HT.

Bénéfices environnementaux du tri sélectif à l'échelle du Smédar



3 321 921 nouvelles bouteilles en verre et 31 926 931 nouveaux magazines fabriqués grâce au geste de tri des habitants.



184 006 litres d'eau évités grâce au recyclage des papiers graphiques du territoire (soit l'équivalent de la consommation de 3 472 habitants).



L'équivalent en CO2 d'un parcours de 42 771 198 km effectués en voiture, économisés grâce au recyclage des emballages en plastique du territoire du Smédar.





Communes





Notre fil rouge

LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Tout comme la protection de l'environnement, le renforcement des mesures de sécurité est devenu un axe de travail prioritaire.



NOUVEAUX AXES DE LA POLITIQUE SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

Engagé dans une démarche d'amélioration continue selon la norme ISO 14 001 sur l'Écopôle VESTA et la plateforme de déchets verts de Saint-Jean-du-Cardonnay, le Smédar promeut l'exemplarité en matière d'accompagnement et de protection de ses agents. Il priorise la prévention des risques professionnels et définit une politique sécurité-environnement affirmée. De ce fait, un audit fonctionnel et organisationnel du service sécurité a été planifié au premier trimestre de l'année 2021. Les grands enjeux étaient d'interroger les pratiques actuelles et de repenser l'organisation, si nécessaire, sous l'angle des missions dédiées et compétences associées.

QUATRE AXES PRIORITAIRES

Parce que la protection de l'environnement et la sécurité au travail sont de la responsabilité de tous, le Smédar s'engage à mettre à disposition les moyens techniques, financiers et humains pour mener à bien le programme d'actions hygiènesécurité-environnement.

Cette politique sécurité-environnement se décline en quatre axes :

- Améliorer la valorisation des déchets sur les sites.
- Optimiser les consommations pour préserver les ressources naturelles.
- Se préparer aux situations d'urgence.
- Réduire le nombre d'accidents du travail liés aux chutes et heurts.

DES AGENTS CONCERNÉS ET IMPLIQUÉS

Dans le cadre de la culture sécurité, les agents techniques, en collaboration avec le service sécurité et le service maintenance, ont imaginé et fabriqué de nouveaux équipements de défense incendie, qui répondent aux objectifs de prévention et de sécurité souhaités.



Il sert à alimenter en eau une Lance à Débit Variable à distance d'un poteau d'incendie. Il a pour objectif de faire gagner en réactivité les équipes terrain et surtout de couvrir une surface d'intervention plus large.



Ils permettent de stocker en toute sécurité le matériel de balisage nécessaire en cas d'interventions et de travaux sur les sites de Saint-Jean du-Cardonnay, de Montville et de Cléon.





LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

En tant qu'acteur du développement durable, le Smédar a réétudié en 2021 son impact environnemental, en investissant, par exemple, dans huit nouveaux véhicules électriques et hybrides. Le Smédar a également reconsidéré l'éclairage de ses sites de travail et a investi dans l'installation d'ampoules LED. Ce remplacement des systèmes d'éclairage sur les sites répond aux exigences économiques,

énergétiques et environnementales. Le projet consiste à proposer une solution innovante de mesure des consommations électriques du centre de tri, de l'ULM et du siège, pour identifier précisément les usages, puis mettre en place des indicateurs de performance énergétique en vue de l'optimisation des consommations et du pilotage des équipements du process.



La puissance gagnée par le Smédar depuis le passage de l'éclairage en LED correspond à

92 242 watts

Soit le retrait de l'équivalent de 922 lampes de 100 watts

Projet

LE CENTRE DE TRI RACCORDÉ À LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE DE L'UVE

En septembre 2024, l'exploitant de l'UVE a programmé un arrêt général de l'usine. À cette occasion, le Smédar effectuera des travaux de branchement permettant d'alimenter le centre de tri par la production électrique de l'UVE. Ce raccordement limitera les coûts en énergie et répondra à une logique d'autoconsommation.



L'audit de renouvellement de la certification ISO 14 001 pour l'Écopôle VESTA et la plateforme de déchets verts de Saint-Jean-du-Cardonnay a eu lieu en 2022

Notre ambition

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Malgré le contexte sanitaire fragile ne facilitant pas les interactions sociales, la Direction de la Communication du Smédar s'est adaptée et a poursuivi les actions de sensibilisation.

Le programme d'actions proposé par le Smédar, met l'accent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des bio-déchets, le développement du réemploi et de la réutilisation. La mise en place du tri et l'accompagnement pour réduire les déchets au sein des entreprises et des établissements scolaires constituent un axe de travail important.

LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Lancement de la signature T4R-Réduire, Réparer, Réutiliser et Recycler, avec la diffusion d'un nouveau journal Détri'Astuces programmée pour le premier trimestre 2022.

- 13 diagnostics sur le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.
- 97 foyers volontaires pour participer à l'opération "familles zéro déchet".
- Publications d'articles et d'astuces zéro déchet sur les réseaux sociaux.
- Développement du site web "troc.smedar.fr" : plateforme de dons et d'échanges de matériaux pour les professionnels du BTP.









ZOOM SUR UNE FAMILLE ZÉRO DÉCHET

La famille AUBLÉ a volontairement participé au programme "zéro déchet" comme 96 autres foyers, elle répond à nos questions sur ses motivations et ses nouvelles habitudes.

Quelles étaient vos motivations?

"Ma motivation première était de faire des efforts à mon niveau pour la planète mais aussi pour mon portefeuille car, à mon sens, les deux sont liés".

Avez-vous modifié vos habitudes?

"Afin de limiter le poids de ma poubelle d'ordures ménagères, j'ai revu mon organisation pour effectuer mes achats alimentaires. C'est ainsi que je prépare mes menus à la semaine pour acheter réellement ce qui est nécessaire et limiter le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, je privilégie les recharges pour éviter le plastique. C'est possible pour le gel douche et la lessive par exemple.

Un autre point était également à améliorer dans notre mode de vie, c'est la question du poids des épluchures des fruits et légumes, j'envisage donc d'investir dans un composteur."



chaque habitant du Smédar a produit

598,97 kg

de déchets, soit

35,63 kg

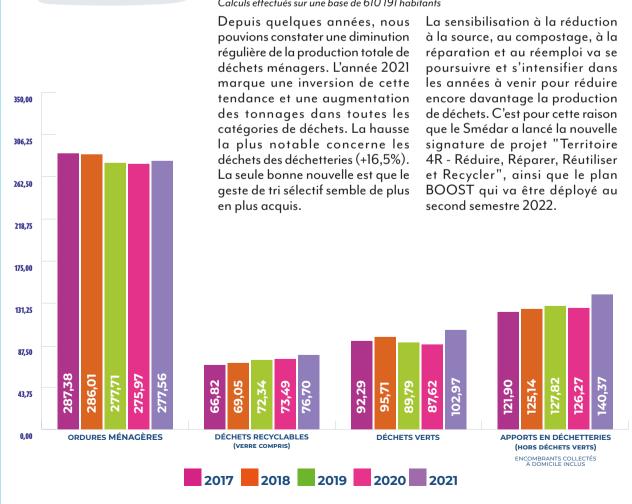
Il est temps d'agir!





ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PRODUITS PAR **HABITANT, EN KG/AN**

Calculs effectués sur une base de 610 191 habitants



NOTRE COMMUNICATION

AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

Avec une stratégie de communication à 360° et une diversification de ses supports, le Smédar incite les habitants à réduire et à trier leurs déchets. Il s'attache à adapter le contenu pour chaque public rencontré.

DIVERSITÉ DES OUTILS DE COMMUNICATION

La direction de la communication conçoit et réalise de nombreux supports d'information complémentaires:

- Détri'Astuces, lettre d'information distribuée trois fois par an dans les boîtes aux lettres, auprès de 270 000 foyers du périmètre du Smédar (cinq éditions, soit une par collectivité adhérente).
- Campagnes d'affichage sur les bus de l'agglomération de Rouen et sur le mobilier urbain. La diffusion des affiches est également relayée par les 160 mairies.
- Communication digitale avec les sites web, réseaux sociaux, site de géolocalisation des points de collecte mesdechets.smedar.fr, et la chaîne YouTube.
- Spots radio, sur les ondes d'NRJ, Chérie FM et Nostalgie.
- Articles publiés dans la presse écrite et interviews diffusées sur les ondes radio.
- Édition de plaquettes et de guides distribués lors des manifestations.

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Les relations publiques par l'intermédiaire des nombreux événements auxquels le Smédar participe, les animations, les visites d'équipements et autres actions de sensibilisation rythment le quotidien des 16 assistants de communication de proximité. Ces porte-paroles de la réduction et du tri des déchets parcourent villes et villages pour être au plus près des besoins d'information des usagers.

En 2021

10 845

utilisateurs se sont connectés sur le site smedar.fr

63 129

pages ont été consultées

VIDÉO DE SENSIBILISATION À LA QUALITÉ DU TRI

Le Smédar a réalisé un nouveau film qui présente les difficultés rencontrées lorsque le centre de tri reçoit des erreurs appelées "monstres". Grâce à la participation des équipes du centre de tri et de la maintenance, cette vidéo a été relayée sur les réseaux sociaux et à l'ensemble de nos adhérents afin qu'ils utilisent à leur tour ce support pour sensibiliser leurs agents de collecte.



UNE STRATÉGIE DE CONTENU ÉDITORIAL POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Parce que chaque réseau social a son propre public, ses codes et usages, le Smédar a défini une ligne éditoriale pour chacune de ses pages Facebook et Twitter, auxquelles se sont ajoutés de nouveaux comptes sur Instagram et sur LinkedIn.

Sur Instagram, le Smédar cherche à toucher les moins de 30 ans et sur LinkedIn, ce sont les professionnels et les institutionnels qui le sont. C'est sur la complémentarité des publics et des médias que le Smédar mise pour faire avancer la réflexion collective autour des enjeux de la prévention et de la valorisation des déchets.





CONVENTION SIGNÉE AVEC LES ASSOCIATIONS CARITATIVES

C'est en présence des journalistes de la presse locale que le Président du Smédar, Stéphane BARRÉ et les responsables du Secours Populaire et des Restos du Cœur, ont signé une convention de partenariat. Ainsi, pour chaque tonne de verre supplémentaire triée en 2022, 5 € seront reversés à ces associations caritatives.

À travers cette convention, le Smédar souhaite inciter la population à trier toujours plus d'emballages en verre avec le message suivant : le tri du verre, un geste écologique et solidaire!



LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ	795 ACTIONS	27 866 CONTACTS
Animations "jeune public" (scolaires et centres de loisirs)	574	13 818
Animations auprès d'associations et organismes divers	97	2 702
Diagnostics (gaspillage alimentaire ou dispositif de tri)	13	1 975
Journées de "Porte-à-porte" (entretiens à domicile auprès des habitants)	51	860
Visites d'équipements (centre de tri et Unité de Valorisation Énergétique)	14	89
Manifestations et stands d'information	46	8 422

NOTRE CENTRE DE TRI L'ÉQUIPEMENT

Réaménagé en 2016, avec l'installation d'une nouvelle chaîne de tri moderne et de haute performance, le centre de tri est l'un des plus importants de France exploité en régie directe.

Sur 218 agents du Smédar, 66 sont affectés à l'exploitation du centre de tri des papiers et des emballages. Grâce à ses six trieurs optiques, à son module spécifique de détection des films et sacs en plastique, à ses trois cribles balistiques et à une automatisation de la récupération des métaux, le travail en cabine de tri est facilité. Les opérateurs réalisent un contrôle qualité et affinent le tri en retirant les erreurs ou en réorientant les emballages vers le bon tapis de traitement.

En 2021, le centre de tri a réceptionné 33 421,75 tonnes de déchets recyclables (dont 1 796 tonnes pour les clients de Valenseine).

OPÉRATION DE MAINTENANCE SUR LA PRESSE À BALLES

L'équipe maintenance du centre de tri a assuré le remplacement de la pompe "basse pression". D'un poids de 250 kg, elle est intégrée au cœur de la presse à balles qui sert à compacter les déchets recyclables.

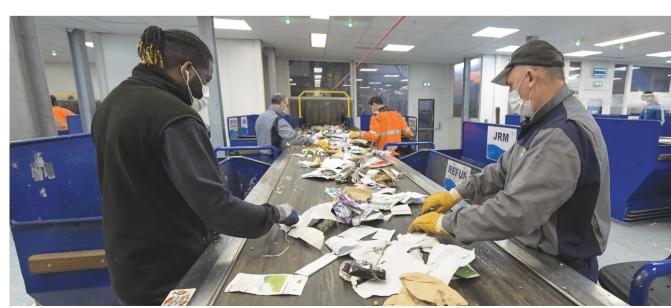
Six heures de travail ont été nécessaires pour réaliser cette opération de maintenance préventive délicate.

UN NOUVEAU CIRCUIT DE CHAUFFAGE POUR LE CENTRE DE TRI

Les locaux du centre de tri sont équipés d'un nouveau système de climatisation réversible. Il s'agit d'un système de pompe à chaleur qui capte les calories dans l'air. La climatisation réversible a la capacité de rafraîchir les locaux l'été et de les chauffer en hiver. Ce nouveau système permet ainsi d'améliorer les conditions de travail des agents et de réaliser des économies d'énergie.







LA VALORISATION DES MATIÈRES PLASTIQUES

Des nouveaux travaux ont été réalisés sur la chaîne de tri des déchets recyclables. Concrètement, ceux-ci améliorent la captation des différents types de plastiques et réduisent les pertes liées à l'exploitation. Cela se traduit par une extension de la cabine de tri et la mise en place de nouveaux tapis/convoyeurs, qui permettent une augmentation de la quantité et de la qualité des plastiques triés. Par ailleurs, l'ajout de passerelles va améliorer les conditions de maintenance et la sécurité des agents intervenants.



DÉCHETS RECYCLABLES

TONNAGES ENTRANTS: verre inclus et clients Valenseine

CoûT À LA TONNE: (dépenses/tonnages)
172 €/T

48 652,64 TONNES

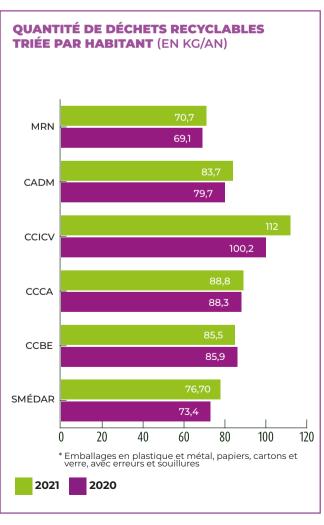
DÉPENSES 8 374 K€

CHARGES DE TRANSPORT : 473 K€ CHARGES DE TRAITEMENT (1): 5 296 K€ CHARGES FONCTIONNELLES (2): 1 818 K€ CHARGES DE FINANCEMENT : 787 K€

RECETTES 7 403 K€

TRAITEMENT ⁽³⁾: 433 K€ VENTES / VALORISATION : 2 627 K€ SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES : 3 863 K€ RECETTES DIVERSES : 480 K€

- (1) Tri et affinage
- (2) Structure, maintenance, sécurité et communication
- (3) Clients et transport des déchets



NOTRE CENTRE DE TRI

LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Qu'ils soient déposés en sac, bac ou en colonne d'apport volontaire, les papiers et autres emballages sont réceptionnés au centre de tri et sont expédiés, une fois séparés par matériaux, sous la forme de balles vers les filières de recyclage dédiées.

LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Chaque année sur le territoire du Smédar, plus de 30 000 tonnes de papiers et d'emballages sont recyclées grâce au tri des habitants. De ce fait, le secteur du recyclage est en constante évolution. Le développement de filières locales est lié à l'augmentation de la quantité de matières premières secondaires disponibles, et donc à la quantité de déchets recyclables collectée.

Nos partenaires et représentants de la filière recyclage :















Le Smédar

s'engage à développer les débouchés du recyclage

> en privilégiant les filières courtes

SOUTIENS FINANCIERS DE CITÉO

Le Smédar est signataire du contrat avec la société agréée Citéo pour une durée de quatre ans. Citéo est née en 2017 de la fusion des anciens éco-organismes agréés Éco-Emballages et Éco-Folio. Elle fonctionne sur le principe de la "REP", Responsabilité Élargie du Producteur. Ce contrat avec Citéo a permis au Smédar de bénéficier de soutiens financiers importants. Ces derniers, cumulés aux ventes de matières, permettent de diminuer les coûts de traitement du centre de tri, ainsi que les charges liées au transport.

LES SOUTIENS AUX EMBALLAGES	TOTAL (© H.T.)	
Acier (dont acier issu des mâchefers)	110 157,69	
Aluminium (dont aluminium issu des mâchefers)	66 569,17	
Cartons	983 004,23	
Briques alimentaires	58 767,90	
Plastiques	2 039 643,29	
Verre	122 685,63	
TOTAL	3 380 827,91	

À ces soutiens s'ajoutent ceux liés à la communication et à la connaissance des coûts pour un montant de 206 416,89 € HT et ceux pour la valorisation énergétique qui se sont élevés à 745 036,46 € HT. Ainsi le montant des soutiens Citéo dus au titre de 2021 s'élèvent à 4 332 281,26 € HT.

Les soutiens aux papiers Contrat papiers (Citéo)

275 703,92 € HT

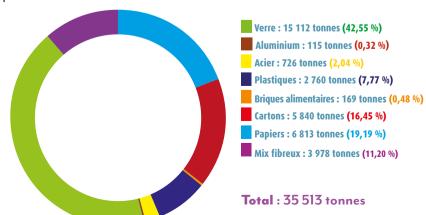
En 2021, nous constatons une nette réduction (-43,47%) du soutien financier sur les papiers. Ce constat est une conséquence directe de la crise sanitaire et des changements liés aux habitudes de travail comme la démocratisation du télétravail et l'augmentation de la dématérialisation. Moins de tonnages signifie moins de financements.



QUANTITÉ DE DÉCHETS DES ADHÉRENTS DU SMÉDAR ENVOYÉE DANS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE :

TONNES DE DÉCHETS RECYCLÉES EN 2021

Malgré l'extension des consignes de tri à tous les emballages qui a permis d'augmenter les performances de tri dans un premier temps, nous constatons aujourd'hui une légère stagnation. C'est pourquoi, dès 2022, nous lancerons le Plan Boost. Ce programme d'actions de communication, soutenu par Citéo, a pour objectif d'optimiser la collecte de tous les emballages en plastique, ce qui devrait relancer l'ensemble des performances de tri.



LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE AU SMÉDAR

Le Cercle National du Recyclage est composé de collectivités locales, d'organisations professionnelles, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

Il a pour objectif de promouvoir la collecte sélective des déchets ménagers et représente les adhérents dans un souci de défense de l'intérêt public.

En tant que partenaire, le Smédar a accueilli les membres du Cercle National du Recyclage à l'occasion de leur assemblée générale en septembre 2021. Une occasion de sensibiliser ces acteurs à la nouvelle réglementation du tri et aux enjeux de la gestion des déchets.



Nos plateformes de déchets verts **UN COMPOST DE QUALITÉ**

Le Smédar fabrique et commercialise du compost depuis sa création. Produit de qualité, il constitue l'une des principales formes de valorisation agronomique des déchets verts.

Qu'ils soient collectés en déchetteries ou en porte à porte, les déchets verts sont acheminés vers les plateformes de compostage.

Mission assurée par le Smédar depuis sa création, le compostage à grande échelle permet de produire d'importantes quantités de compost, ensuite revendues aux professionnels ou aux particuliers.

En 2021

20 314 tonnes de compost en vrac ont été vendues soit :

> 2 % de plus qu'en 2020

COMPOSTEURS POUR TOUS: TRI À LA SOURCE

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe, dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, a lancé, en 2021, une opération de dotation gratuite de composteurs pour les habitants de maisons individuelles qui le souhaitent. L'objectif de cette opération était de réduire les tonnes de déchets verts réceptionnées. En tant que partenaire, le Smédar a organisé des sessions de sensibilisation et d'information sur l'utilisation des composteurs.



BASSINS DE RÉTENTION EN TRAVAUX

Afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales qui s'écoulaient sur la plateforme de compostage des déchets verts située à Saint-Jean-du-Cardonnay, le Smédar a lancé des travaux d'aménagement pour créer un nouveau système de rétention des eaux de pluie. C'est ainsi que deux bassins ont été creusés, un pour la rétention des eaux et un autre pour la filtration de cellesci. Il faut, à présent, attendre que les ouvrages soient stabilisés pour entamer une deuxième phase, prévue en 2023 et finaliser ainsi les bassins en posant une géomembrane.



VALENSEINE, LES DÉCHETS	Recettes HT apportées par Valenseine au Smédar	
Apports de déchets verts et souches (secteur professionnel et communes)	3 777 tonnes	141 830,86 €
Vente de sacs de 50 litres de compost	14 789 sacs	32 092,13 €
Vente de compost en vrac (10, 25, 30 mm)	20 314 tonnes	37 785,14 €

LES DÉCHETS VERTS RÉCEPTIONNÉS (en tonnes)	2020	2021	ÉVOLUTION
Déchets verts des habitants (porte-à-porte)	32 369	35 872	+11 %
Déchets verts apportés en déchetterie	20 887	26 632	+28 %
Déchets des services techniques municipaux	4 112	4 242	+ 3 %
Déchets des entreprises et associations	3 220	3 617	+ 12 %
TOTAL	60 588	70 363	+16 %

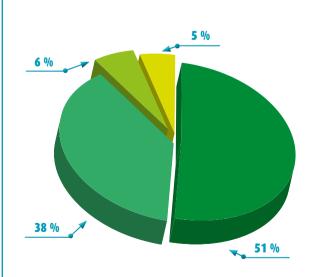
TROIS SITES EN ACTIVITÉ

- La plateforme de Saint-Jean-du-Cardonnay (capacité 40 000 tonnes).
- La plateforme de Cléon (capacité de 11 000 tonnes).
- Le site de transfert des déchets verts de Boos.





RÉPARTITION DES APPORTS DÉCHETS VERTS



• Collecte en porte-à-porte : 35 872 tonnes

• Déchetteries (gazon inclus) : 26 632 tonnes

• Services techniques municipaux : 4 242 tonnes

• Entreprises et associations : 3 617 tonnes

DÉCHETS VERTS

TONNAGES ENTRANTS:

70 363 TONNES

Coût à LA TONNE : (dépenses/tonnages)
57,29 €/T

DÉPENSES 4 031 K€

CHARGES DE TRANSPORT : 978 K€

CHARGES DE TRAITEMENT (1): 1 172 K€

CHARGES FONCTIONNELLES (2): 1 538 K€

CHARGES DE FINANCEMENT : 343 K€

RECETTES 3 725 K€

TRAITEMENT (dont rappel de facturation): 3 502 K€

VENTES / VALORISATION: 158 K€

RECETTES DIVERSES: 65 K€

(1) Compostage

(2) Structure, maintenance, sécurité, communication

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

INCINÉRATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'Unité de Valorisation Énergétique, figure emblématique de l'écopôle VESTA, mise en service en 2000, valorise les ordures ménagères, des déchets d'activités économiques, ainsi que des déchets d'activités de soins. Cette installation est respectueuse de l'environnement.

En 2021

331 953 tonnes

de déchets ont été incinérées Chaque habitant du Smédar a produit

278 Kg

d'ordures ménagères soit

2 Kg de plus qu'en 2020

REJETS ATMOSPHÉRIQUES CONTRÔLÉS

L'usine étant certifiée ISO 14 001 et 50 001, tout est fait pour minimiser l'empreinte écologique de son activité, grâce à un procédé d'épuration performant. Poussières, gaz acides et oxydes d'azote, tout est analysé en sortie de cheminée, mais également par un laboratoire indépendant, deux fois par an, pour chaque ligne.

REJETS ATMOSPHÉRIQUES DE DIOXINES ET FURANNES

en NG I-TEQ/Nm³)

LIGNE 1		LIGNE 2		LIGNE 3		SEUIL(*)	
l ^{ère} campagne	2º campagne	l ^{ère} campagne	2 ^e campagne	1 ^{ère} campagne	2º campagne		
0,0004	0,0007	0,001	0,001	0,001	0,015	0,1	

(*): Seuil fixé par l'arrêté préfectoral du 06/06/2013 concernant l'UVE Vesta

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE MAJEURES AU SEIN DE L'UVE

Chaque année, une ligne d'incinération est à l'arrêt pour des opérations de maintenance. En 2021, c'est un arrêt général de l'UVE qui a été programmé permettant des opérations majeures sur des équipements communs.

Durant une semaine, les techniciens se sont employés à réaliser des contrôles réglementaires obligatoires, ainsi que la mise en œuvre d'un plan d'entretien d'envergure.

Tous les déchets ménagers ont été réceptionnés et traités sans aucun détournement. Seuls les déchets d'activités de soins ont dû trouver un autre exutoire puisqu'ils doivent être incinérés dans les 48 heures. Il est à noter qu'un important travail d'anticipation avait été fait pour obtenir ce résultat.

Extraction du rotor de la turbine

Le rotor est la pièce principale de la turbine qui entraîne l'alternateur qui génère à son tour l'électricité par la pression de la vapeur. L'opération de maintenance a consisté à sortir le rotor de l'alternateur pour réaliser son expertise. Nettoyage, dépoussiérage et contrôle de l'usure ont été effectués avant sa remise en service. Durant cette période, la production de vapeur a continué à être assurée pour

les besoins en eau chaude sanitaire du réseau Vésuve ainsi que pour ceux du process de l'UVE.

Les automates changés

Les automates étaient d'origine et aucune pièce n'était devenue disponible du fait de l'ancienneté du matériel. L'arrêt général de l'usine a permis de remplacer une grande partie des automates, notamment ceux nécessaires au commandement de l'usine. Dans la salle de supervision, les écrans et les ordinateurs ont tous été remplacés également. L'UVE a véritablement fait l'objet d'attentions particulières au cours de l'année.

Les déverses font peau neuve

Après 22 ans de service, les déverses de la fosse de réception des déchets sont remises à neuf en 2022. Au fur et à mesure des années, elles ont subi une usure progressive, qui nécessite le remplacement des fers à béton usés et la mise en place d'une nouvelle couche de béton. Afin d'assurer la continuité du service et la réception des déchets incinérables dans de bonnes conditions, ces travaux se sont échelonnés sur trois périodes successives (avril-juillet-septembre).

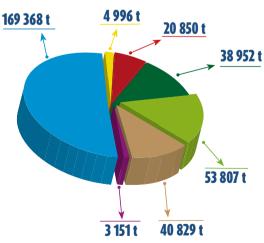
Investissement

UN NOUVEAU SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ POUR LES DASRI

Un nouveau système de pesée et de traçabilité des bacs destinés à transporter les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) a été installé au second semestre 2021. Il permet de scanner un QR code destiné à identifier chaque bac entrant et chaque bac sortant.

Avec ce nouveau système d'identification automatique fiabilisé, le Smédar saura précisément où se situe chaque bac (chez le client, dans la zone de stockage ou éventuellement en maintenance). De plus, ce nouveau dispositif remplit pleinement les exigences règlementaires et, à tout moment, permettra de fournir aux autorités (DREAL) un état des lieux du parc de bacs DASRI en circulation.

RÉPARTITION DES APPORTS À L'UVE VESTA EN 2021 (EN TONNES)



- Ordures ménagères habitants du Smédar (51 %)
- Déchets des services techniques municipaux (1,5 %)
- Tout-venant incinérable de déchetteries (6,3 %)
- Déchets des associations et des entreprises (11,7 %)
- UTE, refus de tri, broyats (16,2 %)
- Refus de tri de d'autres collectivités (12,3 %)
- OAS (1%)

Investissement

INSTALLATION D'ANALYSEURS DE MERCURE

Afin de répondre aux nouvelles réglementations européennes, le Smédar va installer au sein de chacune des cheminées de l'Unité de Valorisation un analyseur de mercure qui va mesurer en continu le taux de mercure. Pour l'ensemble de cette installation, qui sera opérationnelle en 2023, le Smédar assure un investissement de 620 000 euros.



DÉCHETS INCINÉRABLES

TONNAGES ENTRANTS:

331 953 TONNES

COÛT À LA TONNE : (dépenses/tonnages)
121 € / T

DÉPENSES 40 179 K€

CHARGES DE TRANSPORT : 1 768 K€

CHARGES DE TRAITEMENT (1): 21 974 K€

CHARGES FONCTIONNELLES (2): 5 373 K€

CHARGES DE FINANCEMENT : 11 064 K€

RECETTES 41 461 K€

TRAITEMENT (dont rappel de facturation): 28 885 K€

VENTES/VALORISATION: 8 531 K€

RECETTES DES ÉCO-ORGANISMES: 745 K€

RECETTES DIVERSES (3): 3 300 K€

- (1) Incinération
- (2) Structure, maintenance, sécurité, communication
- (3) Amortissements sur les subventions et refacturations internes

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

PRODUCTION D'ÉNERGIE ET DE MÂCHEFERS

Au Smédar, le mode de traitement des déchets par incinération génère de l'énergie. Électricité et chaleur produites au cœur de l'Écopôle VESTA, représentent un véritable intérêt économique et environnemental.

Au sein des trois fours de l'UVE, la combustion des déchets génère des fumées. Celles-ci s'échappent vers les chaudières, elles-mêmes traversées par un tube contenant de l'eau déminéralisée, qui s'évapore lorsqu'elle est en contact avec les parois chauffées par les fumées.

La vapeur ainsi produite est dirigée vers une turbine pour être détendue à travers des étages constitués de 9 roues à ailettes solidaires d'un arbre d'entraînement. Celui-ci, entraîné à grande vitesse, délivre la puissance mécanique à un réducteur dont le rôle est de la transmettre à un alternateur. La turbine a généré en 2021, 149 873 MWh d'électricité dont 115 516 MWh ont été revendus sur le marché libre. L'autre partie de la production est utilisée pour le fonctionnement de l'usine.

RÉSEAU DE CHALEUR VESUVE

Une partie de la vapeur est soutirée à moyenne pression au niveau de la turbine et alimente une station thermique principale. Près de 10 000 logements sont chauffés chaque année grâce à l'incinération des déchets non-recyclables. Le réseau VESUVE est opérationnel depuis 2013 et exploité aujourd'hui par la Métropole Rouen Normandie.



LES GRAVES DE MÂCHEFERS VALORISÉES EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE OU EN REMBLAI

Ces résidus solides récupérés en sortie de fours sont stockés dans une fosse interne à l'usine, puis envoyés vers l'Unité de Traitement des Mâchefers (UTM). Les métaux ferreux et non-ferreux sont extraits, ainsi que les gravats et les encombrants afin d'assurer une granulométrie homogène du mâchefer (entre 0 et 40 mm). Celui-ci est revendu par Valenseine en tant que remblai ou sous-couche routière.

QUANTITÉ DE MÉTAUX VALORISÉE EN 2021 (en tonnes)

MÉTAUX FERREUX ISSUS DE L'INCINÉRATION			TOTAL	
5 172	190	5 483	10 845	



ÉTUDE SUR LE MÂCHEFER

En partenariat avec l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen, une doctorante de l'université va réaliser, au second semestre de l'année 2022, une étude sur le mâchefer produit à l'UVE de l'Écopôle VESTA.

L'objectif est de trouver d'autres utilités à cette matière brute, toujours dans un souci de développement de la filière.



En 2021

115 516 MWh d'électricité vendus et 84 613 MWh fournis au réseau de chaleur

En 2021

68 688 tonnes

de mâchefer commercialisées



Notre Unité de Tri des Encombrants

LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES

Les 22 déchetteries implantées sur le territoire du Smédar collectent des déchets variés dont le devenir est du ressort du Smédar : encombrants, déchets verts, gravats, ferrailles.... Selon leur nature, ces déchets seront valorisés par le Smédar ou repris par des filières spécifiques.

Si la gestion des déchetteries relève de ses adhérents, le Smédar est responsable quant à lui, du bas de quai. Il dispose ainsi de 240 bennes, dont les volumes oscillent entre 12 et 40 m³.

En complément de ces bennes "classiques", les déchetteries aménagent des espaces pour accueillir les déchets relevant d'une Responsabilité Élargie du Producteur. Pour les DEEE (1), les DEA (2), les DDS (3) et les pneus, le Smédar peut contractualiser directement avec les éco-organismes chargés des enlèvements.

- (1) Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- (2) Déchets d'Éléments d'Ameublement
- (3) Déchets Diffus Spécifiques

En 2021

chaque habitant a déposé en moyenne

149,62 Kg de déchets en déchetterie (hors déchets verts)

45 162 TONNES DE DÉCHETS RÉCEPTIONNÉES SUR LA PLATEFORME DES ENCOMBRANTS

Les bennes de "tout venant" non directement incinérables sont acheminées vers l'Unité de Traitement des Encombrants située sur la zone sud de l'écopôle VESTA. Elles sont déchargées sur l'aire de stockage. Une pelle de tri électrique et une chargeuse sont ensuite utilisées pour effectuer un tri et extraire les incinérables, les ferrailles, les métaux non-ferreux, les pneus et le bois. Le taux de valorisation des encombrants atteint ainsi plus de 90 % du gisement.

La quantité résiduelle de déchets envoyée dans une ISDND (Installation de Stockage pour Déchets Non Dangereux) est ainsi extrêmement faible.

VALENSEINE, LES APPORTS DE GRAVATS ET DE DÉCHETS NON INCINÉRABLES

Quantité	Recettes apportées au Smédar par Valenseine
1 035 tonnes	86 809 € HT

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

TONNAGES ENTRANTS: 810 TONNES(1)

Coût à LA TONNE : (dépenses/tonnages)
475 €

DÉPENSES 385 K€

CHARGES DE TRANSPORT :	0 K€
CHARGES DE TRAITEMENT:	373 K€
CHARGES FONCTIONNELLES (2):	10 K€
CHARGES DE FINANCEMENT :	2 K€

RECETTES 341 K€

TRAITEMENT (dont rappel de facturation):

VENTES / VALORISATION:

SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES:

(reversés aux collectivités adhérentes)

RECETTES DIVERSES:

30 K€

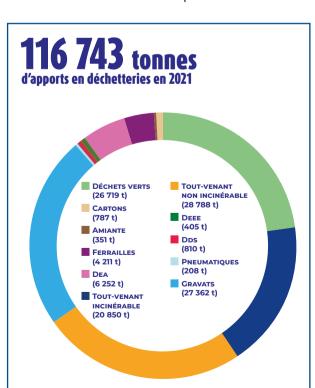
- (1) Avec batteries et hors amiante.
- (2) Structure, maintenance, sécurité, communication

Investissement

UNE NOUVELLE UTE REPENSÉE

Après 2 ans d'études et de travaux, une nouvelle Unité de Traitement des Encombrants (UTE) est opérationnelle au second semestre 2022. Avec l'augmentation des quantités de déchets réceptionnées sur l'actuelle UTE, le Smédar a repensé cet espace de travail. Les études menées en 2020 et 2021 vont permettre de sortir de terre ce nouvel ouvrage de 5 400 m².

L'objectif premier sera d'optimiser la séparation des déchets entrants et d'améliorer la circulation des véhicules pour les expéditions vers les filières. La coactivité sur le site sera donc mieux maîtrisée et la sécurité des agents en activité sur ce site sera renforcée. De ce fait, avec un espace de travail offrant une surface deux fois plus importante, le Smédar pourra réceptionner un plus grand volume de déchets, affiner le tri et valoriser encore plus de matière.



DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'Équipements, Électriques et Électroniques DDS : Déchets Diffus Spécifiques (y compris batteries et piles)



GRAVATS

TONNAGES ENTRANTS:

CoûT À LA TONNE : (dépenses/tonnages)
42 € / T

27 451 TONNES(3)

DÉPENSES 1162 K€

CHARGES DE TRANSPORT : 628 K€

CHARGES DE TRAITEMENT (1): 142 K€

CHARGES FONCTIONNELLES (2): 372 K€

CHARGES DE FINANCEMENT : 20 K€

RECETTES 563 K€

TRAITEMENT: 562 K€ VENTES/VALORISATION: 0 K€ SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES: 0K€ RECETTES DIVERSES: 1 K€

- (1) Stockage
- (2) Structure, maintenance, sécurité et communication
- (3) Ce tonnage comprend les gravats des services techniques, des entreprises et des associations

Notre service de transport LES QUAIS DE TRANSFERT

Avant d'être acheminés vers les équipements de traitement du Smédar, les ordures ménagères et les déchets ménagers recyclables peuvent transiter par un quai de transfert. Maillon essentiel de la chaîne logistique, les quais de transfert regroupent les collectes de déchets des secteurs les plus éloignés de l'Écopôle VESTA.

L'organisation de la collecte, du transport et du traitement, passe par des quais de transfert, exploités par le Smédar. Il en existe cinq sur le périmètre du Smédar : Villers-Écalles, Montville, Cléon, Saint-Jean-du-Cardonnay et Dieppe. Ce dernier a été inauguré en 2021. Un autre site de transit, dédié aux déchets verts est également en fonctionnement sur la commune de Boos.

OPTIMISER LES TRANSPORTS POUR RÉDUIRE LES COÛTS DE TRAITEMENT

Situés dans les secteurs stratégiques (communes éloignées, proximité des grands axes de circulation), les quais de transfert réceptionnent les déchets apportés par les collecteurs: ordures ménagères, déchets ménagers recyclables, déchets verts et autres incinérables.

Cette organisation "collecte - quai de transfert - traitement" comporte de nombreux avantages. Elle permet en effet de limiter les coûts de transport pour les collectivités adhérentes au Smédar mais également de réduire le temps d'attente des camions venant décharger au centre de tri, à l'Unité de Valorisation Énergétique et à la plateforme de compostage de Saint-Jean-du-Cardonnay.

En 2021

1669 rotations

ont été effectuées en régie au départ des quais de transfert et vers les sites extérieurs

163 524 TONNES DE DÉCHETS RÉCEPTIONNÉES SUR LES QUAIS DE TRANSFERT

	CLÉON	MONTVILLE	ST-JEAN DU CARDONNAY	VILLERS ÉCALLES	Boos	DIEPPE
ORDURES MÉNAGÈRES	18 980 t	9 745 t	/	6 134 t	/	11 242 t
EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES	3 507 t	3 674 t	/	1502 t	/	1702 t
VERRE	4 578 t	/	9 888 t	/	/	1
DÉCHETS VERTS	14 562 t	390 t	38 018 t	/	8 363 t	3 634 t
Autres *	10 813 t	691 t	10 374 t	2 827 t	/	2 900 t
TOTAL	52 440 t	14 500 t	58 280 t	10 463 t	8 363 t	19 478 t

^{*} Incinérables et non incinérables des entreprises, des services techniques, des déchetteries, gravats...

Investissement

INAUGURATION DU NOUVEAU QUAI DE TRANSFERT DE DIEPPE

Situé à Rouxmesnil-Bouteilles, le quai est composé d'un bâtiment principal d'une surface de 1 750 m², dans lequel sont aménagées différentes cases qui accueillent les déchets multimatériaux. Sur le site, ont également été construits des bureaux pour les assistants de communication et les agents d'exploitation, une zone de stockage de caissons, un pont bascule à l'entrée du site, un local pour les ripeurs et enfin une station de lavage.

Cet équipement accueille les déchets collectés par Dieppe Maritime, que ce soit les ordures ménagères incinérables, les déchets ménagers recyclables, les encombrants, les déchets verts et les gravats. Au total, ce sont 31 000 tonnes de déchets qui peuvent être réceptionnées chaque année, tous flux confondus.



TRANSPORT



DÉPENSES 5720 K€

CHARGES DIRECTES⁽¹⁾ 3 622 K€ CHARGES FONCTIONNELLES⁽²⁾: 2 059 K€ CHARGES DE FINANCEMENT: 39 K€

RECETTES 5 349 K€

REDEVANCES: 5 347 K€ SOUTIENS: 0 K€ RECETTES DIVERSES: 2 K€

⁽¹⁾ Marché, régie

(2) Structure, maintenance, sécurité, communication

DÉCHETS NON INCINÉRABLES

TONNAGES ENTRANTS:
37 590 TONNES*

Coût à LA TONNE: (dépenses/tonnages)
186 €/T

DÉPENSES 7 008 K€

CHARGES DE TRANSPORT : 1 363 K€

CHARGES DE TRAITEMENT : 4 489 K€

CHARGES FONCTIONNELLES : 1 000 K€

CHARGES DE FINANCEMENT : 156 K€

RECETTES 8 722 K€

TRAITEMENT: 5 516 K€

VENTES / VALORISATION: 2 143 K€

SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES: 593 K€

RECETTES DIVERSES: 470 K€

* Ce chiffre comptabilise les apports de déchets non-incinérables pour les particuliers, les déchetteries, les services techniques, les entreprises et les associations.

Notre comité LES REPRÉSENTANTS ÉLUS

Le Smédar est un syndicat mixte. À ce titre, il est administré par un Comité Syndical, composé de 64 membres.

La Métropole Rouen Normandie, la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin, la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime, la Communauté de Communes Bray-Eawy, la Communauté de Communes Caux-Austreberthe, désignent des élus pour les représenter au sein du Smédar. Elles ont transféré la compétence de traitement et de valorisation des déchets (tout en conservant la collecte). La sensibilisation des habitants sur le tri et la réduction des déchets est également confiée au Smédar.



LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DU SMÉDAR



1 - Roland MARUT Métropole Rouen Normandie



2 - Marie ATINAULT Métropole Rouen Normandie



3 - Agnès CERCEL létropole Rouen Normandie



4 - Jean-Michel BÉRÉGOVOY Métropole Rouen Normandie



5 - Jean-Marie ROYER Métropole Rouen Normandi



6 - Christine DE CINTRÉ



7 - Jean-Pierre CARPENTIER
Com Com Inter-Caux-Vexin



8 - Pascal BARON Métropole Rouen Normandie



9 - Nicolas LANGLOIS Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime



10 - Jean-François TIMMERMAN Métropole Rouen Normandie



LES MEMBRES DU BUREAU

Sylvain BULARD	CCCA
Martine CHABERT-DUKEN	MRN
Guillaume COUTEY	MRN
→ Mirella DELOIGNON	MRN
→ Jean-Pierre GAUTHIER	CCBE
▶ Emmanuel GOSSE	CCICV
→ Charlotte GOUJON	MRN
▶ David LAMIRAY	MRN
Christian LECERF	MRN
 Christian POISSANT 	CCICV
→ Anne-Emilie RAVACHE	MRN
→ Patricia RIDEL	CADM
→ Sylvaine SANTO	MRN
→ Pierre-Antoine SPRIMONT	MRN
→ Alexis VERNIER	MRN
Nicolas AMICE	MRN

MRN Métropole Rouen Normandie

CCBE Communauté de Communes Bray-Eawy

CCCA Communauté de Communes Caux-Austreberthe

CCICV Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

CADM Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime

LES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ

→ Benoît ANQUETIN	MRN
Séverine BOTTE	MRN
Christophe BOUILLON	CCCA
→ Véronique BOULARD	CCCA
→ Gilles BUREL	MRN
→ Patrick CALLAIS	MRN
→ Marie CARON	MRN
→ Thierry CHAUVIN	MRN
→ Francis DEBREY	MRN
Catherine DECHAMPS	MRN
→ Pascal DELAPORTE	MRN
→ Marc DUFLOS	MRN
→ Marie-Laure DUFOUR	CADM
→ Valère HIS	MRN
→ Astrid LAMOTTE	MRN
→ Hugo LANGLOIS	MRN
→ Pascal LE COUSIN	MRN
	MRN
→ Françoise LESCONNEC	MRN
→ Frédéric MARCHE	MRN

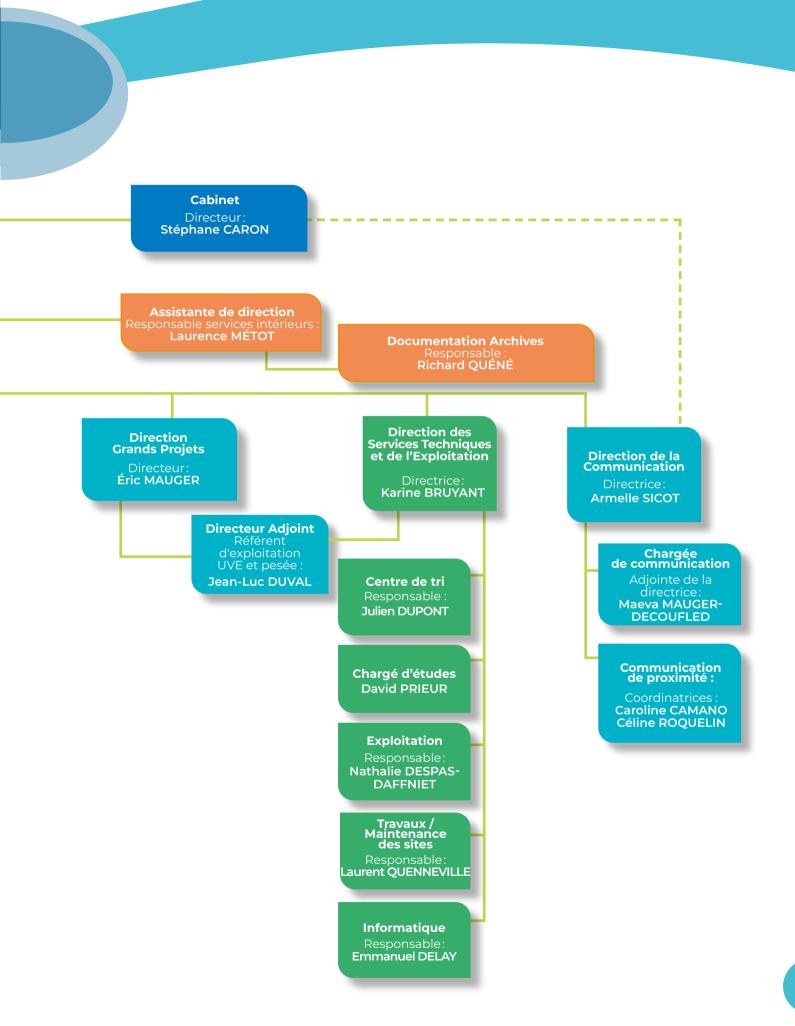
+	Philippe MARMORAT	CCICV
→	Stéphane MARTOT	MRN
+	Lydie MEYER	MRN
+	Nadia MEZRAR	MRN
+	Joachim MOYSE	MRN
+	Myriam MULOT	MRN
+	Jacques NIEL	CCICV
+	Pierre PELTIER	MRN
+	Fabrice RAOULT	MRN
+	André ROLLINI	CCICV
→	Nicolas ROULY	MRN
→	Jean-Louis ROUSSEL	MRN
+	Yves SORET	MRN
→	Sileymane SOW	MRN
→	Jean-Marc VENNIN	MRN
→	François VION	MRN
→	Frédéric WEISZ	CADM

Notre organisation ORGANIGRAMME DES SERVICES

PRÉSIDENT Le Smédar compte 218 Stéphane BARRÉ agents territoriaux, chargés de mettre en œuvre le schéma global de valorisation des déchets **Valenseine** adopté par les élus de la Directeur: **Erwan LE TALLEC Directeur Général** collectivité. Les services des Services sont regroupés au sein de **Christophe LANNIER** six directions encadrées par le Directeur Général des Services, Christophe LANNIER. **Direction** Direction des Ressources Humaines/HSE **Direction Juridique** des Finances et du Contrôle de Gestion Directrice: Nadia DELIZY Directrice: Sophie SCHMITT Directrice: Laure SAADI-YON Paie et Carrières Adjoint de la directrice Adjointe de la directrice : Marie-Pierre **Manuel BERTRON** Apolline MAIGNAN **CABANNE** Formation et concours Responsable: Valérie LIAS-DJOUBRI Pôle Risques Industriels Fabien CARON Pôle Risques Professionnels

Responsable: **Jérémy SAUVAGE**

Pôle Risques Incendie Responsable: Mickaël SCHMITT



NOS FINANCES LES RECETTES

Le service public de traitement des déchets ménagers est financé en grande partie par les redevances des adhérents du Smédar. Viennent s'ajouter également des recettes liées à la vente des produits issus de la valorisation des déchets. Les principales informations à retenir pour l'année 2021 concernent l'ouverture du nouveau quai de transfert de Rouxmesnil-Bouteilles et le niveau très élevé des quantités de déchets apportées et traitées. Concernant l'U.V.E., les apports supérieurs à 330 000 tonnes, ont

pour la deuxième année consécutive, conduit le Smédar à demander une dérogation à l'Arrêté Préfectoral, qui a été accordée par le préfet.

En effet la quantité maximale à traiter ne doit normalement pas dépasser 325 000 tonnes.



DÉTAIL DES REDEVANCES DE TRAITEMENT

ORIGINE DES DÉCHETS	Montant (K€ HT)	SOIT EN € PAR HABITANT	PART (EN %)
Ordures ménagères, encombrants, déchets verts et gravats des adhérents du Smédar (hors déchetteries)	20 246	33,18	51,7
D.A.S., incinérables, non incinérables et gravats des entreprises, via Valenseine	4 527	7,42	11,6
Ordures ménagères extérieures via Valenseine	3 569	5,85	9,1
Déchets ménagers recyclables	110	0,18	0,3
Déchets des déchetteries	9 836	16,12	25,1
Incinérables, non-incinérables, déchets verts et gravats des services techniques	707	1,16	2,2
TOTAL	38 995	63.91	100

AUTRES RECETTES

NATURE DE LA RECETTE	Montant (K€ HT)	Soit en € par habitant	PART (EN %)
Redevances de traitement (y compris recettes Valenseine)	39 131	64,13	63,2
Vente de matériaux (y compris Valenseine)	4 237	6,94	6,8
Soutiens Citéo Emballages	4 901	8,03	7,9
Autres soutiens (éco-organismes et divers)	616	1,01	1
Ventes énergétiques	7 945	13,02	12,8
Remboursements, produits divers et produits exceptionnels	5 125	8,4	8,3
TOTAL	61 955	101,53	100

LE FINANCEMENT DU SERVICE

La majeure partie du financement est assurée par les redevances des adhérents ainsi que par les recettes provenant de la S.E.M.L. Valenseine à laquelle ont été confiées les missions de gestion et d'optimisation des apports de déchets provenant des entreprises et des collectivités extérieures. La S.E.M.L commercialise également les mâchefers et le compost.

La valorisation des déchets recyclables génère des recettes complémentaires. Ces recettes proviennent, tout d'abord, de soutiens versés par Citéo dans le cadre d'un contrat en fonction des quantités de matériaux triés et valorisés, de la valorisation énergétique réalisée ainsi que de la vente des matériaux triés en vue de leur valorisation.

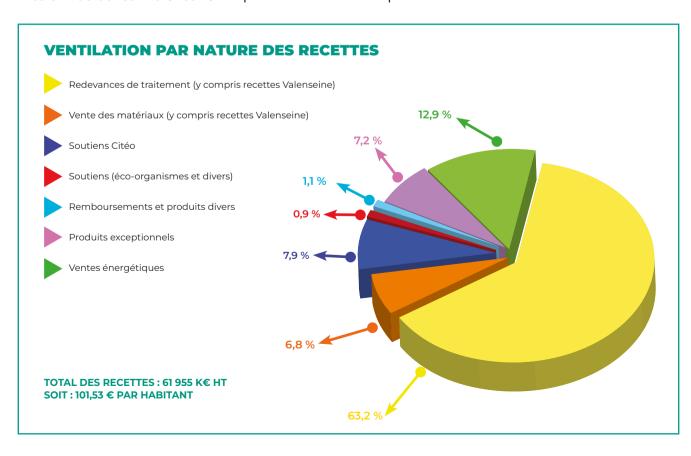
Le budget de l'exercice 2021 enregistre le versement du solde des soutiens dus au titre de l'année antérieure (1 M€) incluant le reversement de la clause du contrat d'objectif pour un montant de 258 K€ et une partie des soutiens estimés dus au titre de l'année 2021 (0,7 M€), le montant total et définitif des soutiens à recevoir n'étant connu que durant l'exercice suivant.

L'incinération des déchets sur l'usine de valorisation énergétique génère une recette électrique mais aussi, depuis fin 2013, une recette liée à la production de chaleur. La première partie correspond à la vente de l'électricité produite sur le site (marché libre de l'électricité depuis février 2016) et la deuxième partie à la facturation de la fourniture de chaleur par le Smédar à la Métropole Rouen

Normandie, à laquelle le réseau de chaleur "Vésuve" a été vendu le 1er juillet 2018.

Depuis cette date, les recettes issues de la commercialisation de l'électricité produite sont directement perçues par le Smédar via un contrat passé avec l'agrégateur Alpiq.

En 2021, les recettes liées à la vente d'électricité et de chaleur enregistrées sur le budget général représentent 7 945 K€. Ces recettes sont en légère baisse (-4,5 %) par rapport à 2020 du fait d'une baisse des quantités d'électricité vendues : 116 MWh au lieu de 143 MWh, suite, notamment, à une panne du turbo-alternateur survenue en septembre 2021.



NOS FINANCES LES DÉPENSES

le Smédar poursuit sa politique de désendettement et finance ses projets grâce à ses fonds propres.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses de fonctionnement 2021 augmente de 12% par rapport à 2020.

Les charges à caractère général du Smédar sont en augmentation entre 2020 et 2021 de 10%. Cette hausse se traduit par :

- Une hausse de 13% pour les contrats d'enlèvement depuis les déchetteries. le traitement extérieur des déchets et les contrats de transport. Cela est dû à une hausse des quantités de déchets réceptionnées sur les déchetteries qui avaient baissé en 2020 du fait de la Covid et de la fermeture temporaire de certaines déchetteries. Cette hausse a généré plus de transports (augmentation du nombre de rotations de bennes), et également, une hausse des quantités de déchets traitées à l'extérieur (gravats, déchets verts), pour environ 10 000 T.
- Une hausse de 50% des dépenses de communication, après une baisse de -43% en 2020 (il s'agit donc d'un quasi retour à la normale des actions de communication/ sensibilisation et évènements).

- Une hausse de 23% des dépenses du service informatique, liée à un audit de sécurisation des risques en cybersécurité, et à une hausse de 15 % des frais de téléphonie, qui s'explique par un enregistrement de 11 mois de dépenses seulement en 2020.
- Les dépenses du marché d'exploitation de l'U.V.E. (qui représentent plus de 60% des dépenses à caractère général) augmentent de 12%. L'année 2021 a enregistré pour la deuxième année consécutive des tonnages records, puisqu'un peu plus de 333 000 T de déchets ont été incinérées dans l'usine, ce qui impacte les dépenses qualifiées de proportionnelles (consommables, traitement extérieur des cendres et R.É.F.I.O.M.).
- Après une diminution des dépenses d'entretien du centre de tri de 9% entre 2019 et 2020, les dépenses de 2021 baissent à nouveau de 29%

- par rapport à celles de 2020 (pour rappel, l'année 2019 avait pour sa part été marquée par une très forte hausse).
- Les autres dépenses du chapitre 011 - Charges à caractère général progressent entre 2020 et 2021 de 2%, soit environ 0,1 M€ de dépenses supplémentaires.

La masse salariale augmente de 3% (incluant le GVT, les hausses règlementaires et revalorisations). Ce retour à un rythme de hausse, plus conforme, accompagne la réorganisation du service maintenance du centre de tri, qui a été revue, conduisant à des recrutements dont l'impact en année pleine est enregistré en 2021.

Les charges de fiscalité sont en légère baisse (-3%). Cela résulte d'une baisse du montant de la taxe foncière, liée à la réforme de la valeur locative des locaux professionnels.

VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Nature de la dépense	Montant (K€ HT)	Soit en € par habitant	Part (en %)
Personnel	11 653	19,10	25%
Contrat SNVE	20 195	33,10	44%
Contrat de traitement et transport	4 669	7,65	10%
Charges diverses	4 319	7,08	9%
Impôts et taxes	2 236	3,66	5%
Reversement au profit de tiers	1 642	2,69	4%
Frais financiers	1 608	2,64	3%
Charges exceptionnelles	47	0,08	0%
Total	46 369	76	100%

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement de 2021 sont composées, d'une part, du remboursement en capital de la dette du Smédar, pour un montant de 8 245 K€ (soit une annuité totale de 9 655 K€), et, d'autre part, des dépenses d'équipement pour un montant de 3 654 K€. Les principales dépenses enregistrées en 2021 ont concerné :

- La fin des travaux de construction du Quai de Rouxmesnil-Bouteilles (solde de 2,0 M€).
- L'achat de matériels et d'équipements pour les services d'exploitation (430 K€).
- Le renouvellement des infrastructures informatiques (187 K€).
- Les travaux de mise en conformité ATmosphere EXplosive (131 K€).

Le Smédar, profitant des taux sur les marchés financiers, réduit son effort de désendettement et choisit de recourir à l'emprunt pour un montant de 2 M€ pour le financement de ses dépenses d'équipement.

VENTILATION DES DÉPENSES RÉELLES

Nature de la dépense	Réalisation (K€HT)	Reports (k€HT)	Total (k €HT)	Soit en € par habitant
Remboursement de la dette	9 655	0	9 655	15,82
Centre de tri	33	406	439	0,72
Usine de valorisation	416	56	472	0,77
Unités de compostage	90	490	580	0,95
Quais de transfert	1 891	3 151	5 042	8,26
Transport	632	950	1 582	2,59
Siège	14	28	42	0,07
Autre équipement	578	360	938	1,54
Total	13 309	5 441	18 750	30,72





NOS FINANCES UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Les recettes et dépenses de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent respectivement à 61 955 112 € et 57 611 682 €, le résultat d'exploitation propre à l'exercice 2021 est donc de 4 343 430 €. Après prise en compte du résultat reporté de 2020 (4 238 509 €), le résultat final s'établit à 8 581 939 €.

ÉTAT DE LA DETTE : capital restant dû au 31/12/2021

DEXIA C.L.F.

17 426 K€ HT SOIT 31,84 € PAR HABITANT

44,4 %

SFIL CAFIL

9 257 K€ HT

SOIT 15,17 € PAR HABITANT

23,6 %

CAISSE D'EPARGNE

7 089 K€ HT

SOIT 11,62 € PAR HABITANT

18,1 %

CRÉDIT AGRICOLE H.N.

2 826 K€ HT

SOIT 4,63 € PAR HABITANT

7,2 %

CRÉDIT AGRICOLE C.I.B

2 580 K€ HT SOIT 4,23 € PAR HABITANT

6,5 %

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

87 K€ HT

SOIT 0,14€ PAR HABITANT

0,2 %





COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

DÉPENSES			DÉPENSES	
Charges générales	31 419 026		Amortissement de la dette	9 654 537
Charges de personnel	11 653 025		Immobilisations	3 653 699
Charges diverses	1 642 109		Subventions	0
Frais financiers	1 608 111		Avances	0
Charges exceptionnelles	46 857			
Opérations réelles	46 369 128		Opérations réelles	13 308 236
			Opérations patrimoniales	182 958
Opérations d'ordre entre sections	11 242 554	"\	Opérations d'ordre entre sections	4 286 927
TOTAL SECTION 57 6			TOTAL SECTION	17 778 121
RECETTES			RECETTES	
Produits d'exploitation	51 476 596	1.1	Excédent capitalisé	3 948 241
Subventions	5 556 498	\ <u>,</u> '	Subventions	0
Produits divers	135 695	X	Autres	818
Produits financiers	0	13		
Produits exceptionnels	159 282			
Atténuation de charges	340 114		Opérations réelles	3 949 059
Opérations réelles	57 668 185		Opérations patrimoniales	182 958
Opérations d'ordre entre sections	4 286 927	* *	Opérations d'ordre entre sections	11 242 554
TOTAL SECTION	61 955 112		TOTAL SECTION	15 374 571
Résultat de l'exercice	4 343 430		Résultat de l'exercice	- 2 403 550
Résultat antérieur	4 238 509		Résultat antérieur	203 353
RÉSULTAT À AFFECTER	8 581 939		Résultat cumulé	- 2 200 197
			Reports en recettes	2 128 132
			Reports en dépenses	5 441 006
			Solde des reports	- 3 312 874
Couverture résultat négatif	5 513 070		RÉSULTAT FINAL	- 5 513 070
Autofinancement complémentaire	0			
Résultat affecté	5 513 070			

UNE COOPÉRATION MULTIPLE

Associations,
collectivités,
entreprises, le Smédar
multiplie les
partenariats afin
d'exercer au mieux les
missions qui lui sont
confiées.

ADEME

L' Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

ALLIANCE SEINE OUEST

L'association Alliance Seine Ouest compte 45 entreprises situées au sein des zones industrielles des Quais de Seine, des Pâtis de Petit-Quevilly, du Grand Launay de Grand-Quevilly et de la zone portuaire. Réseau d'échanges et d'information, elle permet également de partager des actions répondant à des problématiques communes.

ALLO INDUSTRIE

Il s'agit d'un dispositif d'information alimenté par les sites industriels qui permet à tout riverain, représentant d'association ou au grand public, d'accéder rapidement à une information sur un évènement pouvant inquiéter la population, via un numéro vert, un site et un compte twitter (fumées ou odeurs inhabituelles, essais de sirènes).

AMORCE

Amorce est une association selon la loi de 1901. C'est un lieu d'échanges et de propositions. Ses domaines d'activités sont les réseaux de chaleur, la gestion des déchets municipaux, et la gestion de l'énergie par les collectivités territoriales.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

L'Association des Maires de France regroupe 35 967 maires et présidents de communautés en exercice, dans les communes des départements et territoires français, de métropole et d'outre-mer. Elle conseille et informe sur l'ensemble des sujets de politique économique, sociale et culturelle.

ASSOCIATION PATRIMOINE ET MÉMOIRE DES CHANTIERS DE NORMANDIE

Le Smédar et l'association ont signé une convention de collaboration afin d'unir leurs efforts pour conserver, valoriser et développer la mémoire des Chantiers de Normandie sur le site Vesta.

ATMO NORMANDIE

Organisme d'observation et de surveillance de la qualité de l'air, partenaire du Smédar en ce qui concerne les études d'impact des rejets atmosphériques résultant de ses activités.

BIOMASSE NORMANDIE

Créée en 1983, l'association, basée à Caen, a pour objet de conduire des travaux de Recherche-Développement et de mener des actions de promotion, de conseil et d'appui portant sur la valorisation énergétique et agronomique de la biomasse, les économies d'énergies, l'utilisation des énergies renouvelables et la gestion des déchets.

CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE

Le Cercle national du recyclage est composé de collectivités locales, d'associations de consommateurs, de protection de l'environnement et d'organisations professionnelles. Il a pour objectif de promouvoir la collecte sélective des déchets ménagers et représente les adhérents dans un souci de défense de l'intérêt public.



CITÉO

Éco-organisme issu de la fusion d'Éco-Emballages et ÉcoFolio en septembre 2017. Il participe au financement des dépenses de la collecte et du traitement des papiers et des emballages et reverse des soutiens pour chaque tonne de déchets recyclables collectée, triée et recyclée.

COREPILE

Les piles et accumulateurs sont repris gratuitement par cet éco-organisme dans les déchetteries situées sur le périmètre du Smédar.

DREAL NORMANDIE

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie est l'organisme qui exerce des missions de contrôle notamment dans les domaines du développement durable, de l'environnement et de l'énergie.

ÉCO-DDS

Éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifques des ménages, agréé par les pouvoirs publics. Il est chargé d'organiser le fonctionnement de la filière : collecte, transport, valorisation et reversement des soutiens financiers aux collectivités.

ÉCO-MOBILIER

Éco-mobilier est un éco-organisme à but non lucratif agréé, chargé de l'organisation de la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé par la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique.

ECOSYSTEM

Ecosystem met en place et développe un dispositif opérationnel de collecte, de recyclage et de valorisation des lampes et des déchets d'équipements électriques et électroniques, en partenariat avec les collectivités.

ESITC CAEN-ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION

École d'ingénieurs spécialisée dans le BTP qui forme des futurs acteurs de la construction (Bâtiment et Travaux Publics).

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE - LE FORUM

La Maison de l'Architecture de Normandie - le Forum, a pour mission de promouvoir la qualité architecturale et urbaine auprès de tous les publics. Elle appuie ses projets sur des partenariats institutionnels et le développement d'un réseau interprofessionnel avec son club partenaire.

RANCOPER

Ce réseau a pour objectif de fédérer les acheteurs publics autour de l'économie circulaire et le développement durable. Il propose également des formations.

RÉSEAU IDEAL

Association de collectivités locales, créée en 1985. Le réseau Ideal a pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités.

SNVE

La Société Normande de Valorisation Énergétique est attributaire du marché d'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique Vesta à Grand-Quevilly.

UNIVERSITÉ DE ROUEN

L'Université de Rouen abrite 40 équipes de recherche (dont 16 associées au CNRS et à l'Inserm) et regroupant plus de 1 000 enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens.

UNIVERSITÉ DE PICARDIE J. VERNE

Unité de recherche Eproad.

EPROAD est une Unité de Recherche reconnue dans le domaine des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication. Elle fédère des compétences scienfiques et a pour objectif d'optimiser la gestion des écosystèmes industriels en appréhendant les systèmes industriels et leur synergie notamment dans les domaines de l'optimisation des procédés et l'ingénierie de la logistique.

UPSIDE-BOUCLES DE ROUEN-UNION POUR LA SYNERGIE INDUSTRIELLE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Association née d'une collaboration étroite entre France Chimie Normandie, HAROPA Port et des industriels locaux. L'intérêt de cette association est de créer une synergie entre différentes filières : chimie, portuaire, pharmacie, déchets etc.

VALENSEINE

Valenseine est la société d'économie mixte chargée de gérer les apports privés de déchets dans les différentes installations de traitement du Smédar, notamment de l'Unité de Valorisation Énergétique Vesta (apports de déchets industriels banals et de déchets d'activités de soins).



SMÉDAR

40, boulevard de Stalingrad CS 90 213

76121 Grand-Quevilly Cedex

Tél. : 02 32 10 26 80 Fax : 02 32 10 26 81

E-mail : <u>contact@smedar.fr</u> Site : <u>www.smedar.fr</u>

ISSN 2259-8510



Visitez le site internet du smédar !



www.facebook. com/smedar.



@LeSmedar



Smedar



smedar76